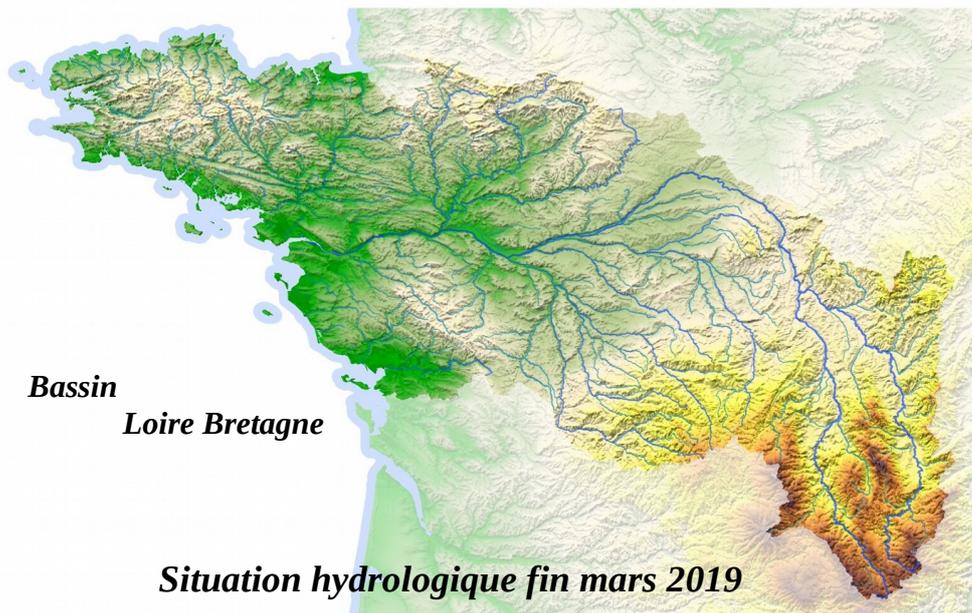




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

CENTRE-VAL DE LOIRE  
BASSIN LOIRE-BRETAGNE



## Sommaire

Pluviométrie

Débits

Retenues

Nappes

**Pluviométrie** : La pluviométrie du mois de mars 2019 est de normale à déficitaire sur la quasi-totalité du bassin, et localement très déficitaire sur l'amont du bassin de la Loire.

**Débits** : Le débit de base des cours d'eau est inférieur à leur médian voire passe sous le seuil du décennal sec en de nombreuses stations du bassin.

**Retenues** : Le remplissage des retenues est globalement satisfaisant .

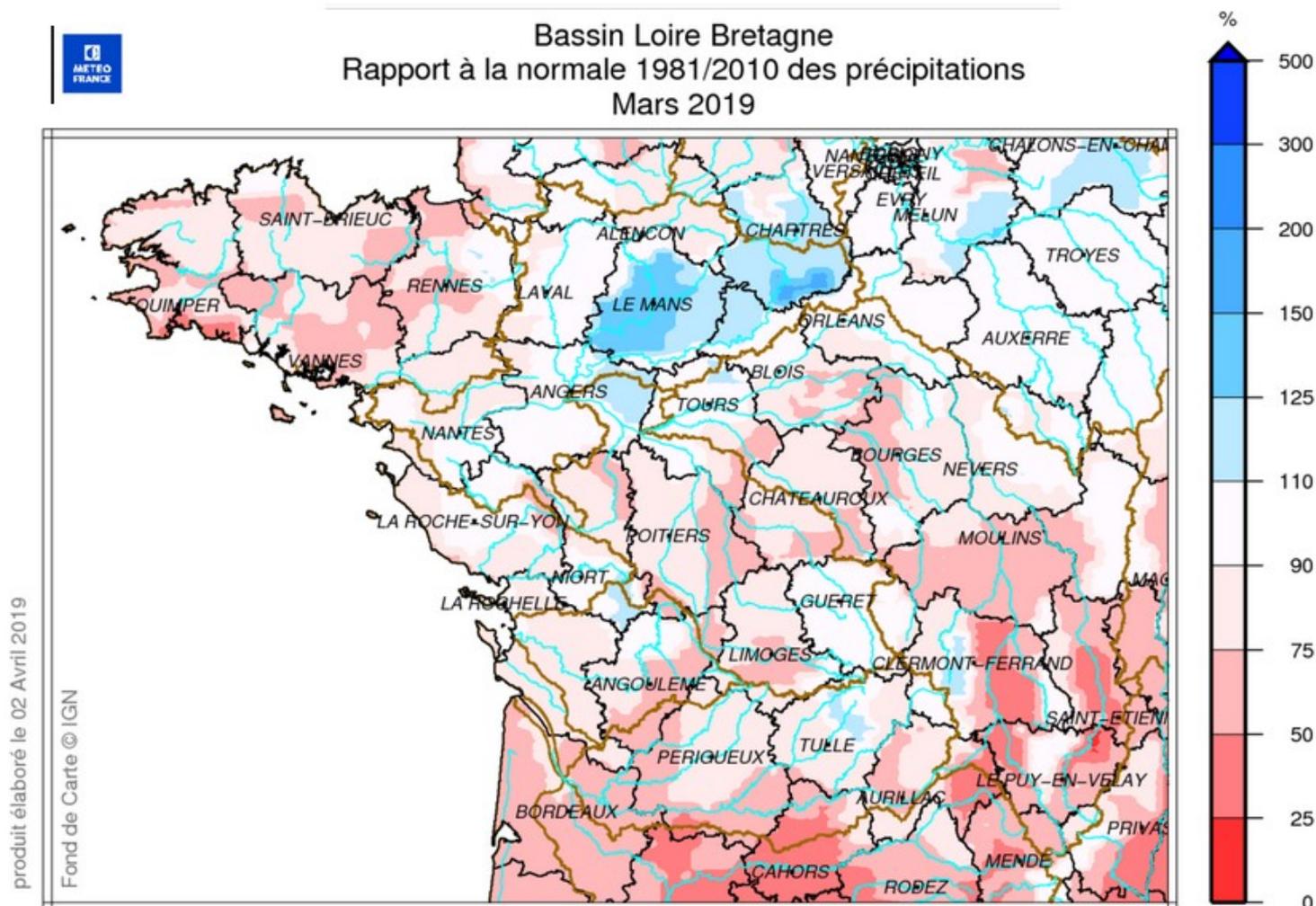
**Nappes** : Les taux de remplissage des nappes sont de faibles à très faibles sur les parties amont du bassin et majoritairement de normale à faible sur le reste du bassin.

**Restrictions** : Au 1<sup>er</sup> avril 2019, un département (la Creuse) est déjà touché par un arrêté de vigilance.

**Synthèse et perspectives** : En ce début de printemps 2019, on note un déficit de la pluviométrie cumulée depuis septembre 2018, des débits de base des cours d'eau inférieurs au médian voire à leur décennal sec, des nappes s'étant peu rechargées. Ce contexte, conjugué aux prévisions saisonnières de Météo-France pour les mois d'avril à juin 2019, privilégiant un scénario plus chaud et plus sec que la moyenne, laisse entrevoir un étiage probablement précoce et marqué, sauf à ce que des précipitations importantes n'interviennent au cours du printemps.

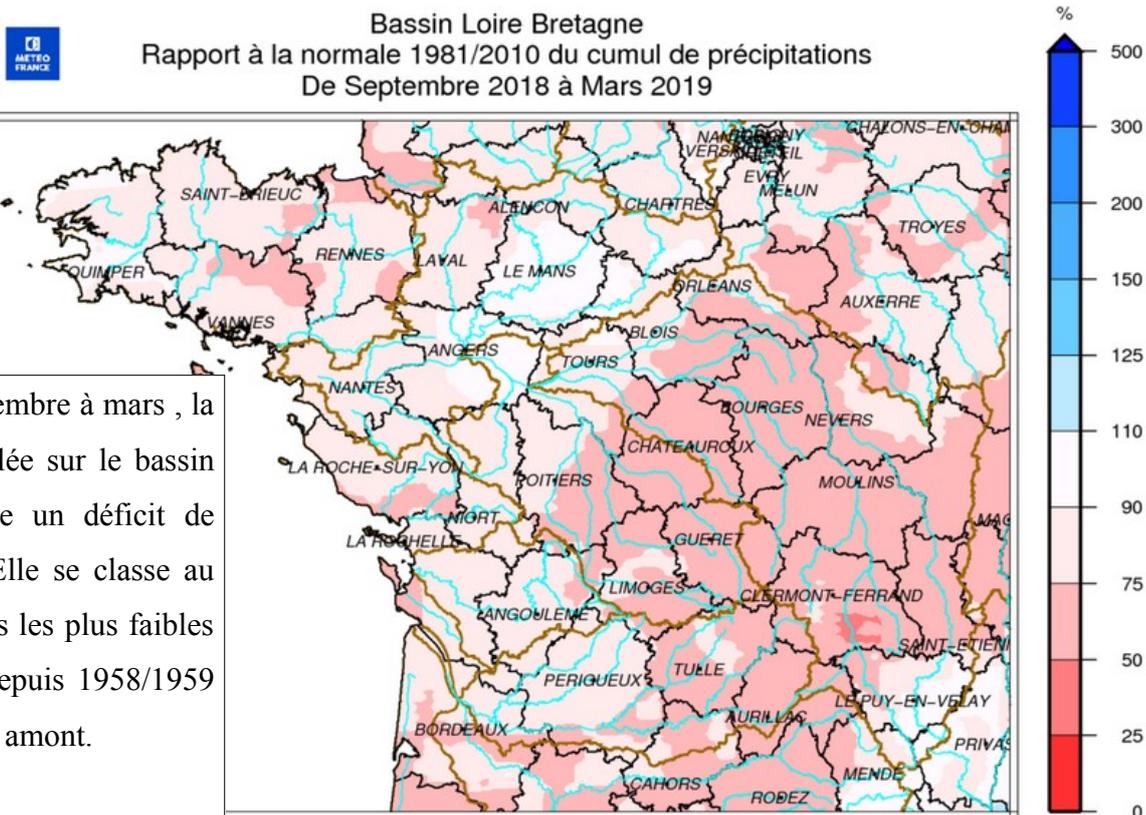
12 avril 2019

## Pluviométrie du mois de mars 2019 rapport aux normales

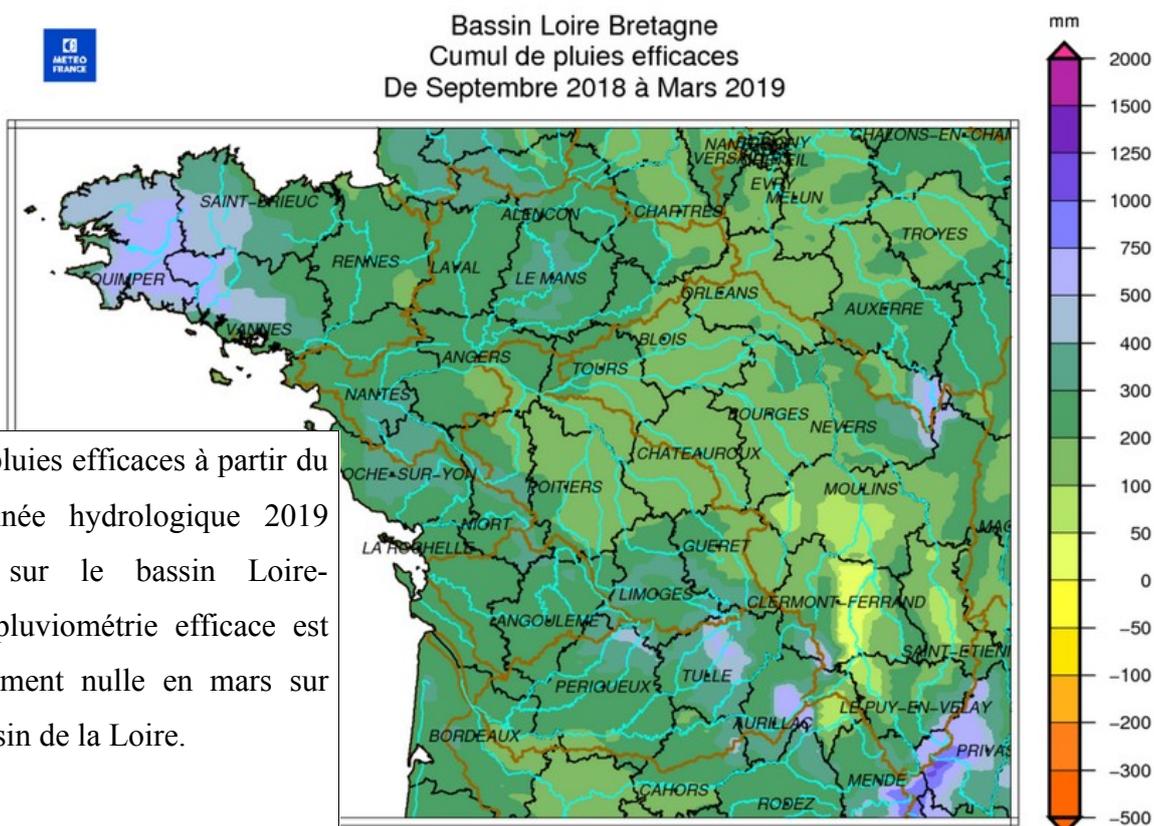


La pluviométrie de mars 2019 a été de normale à déficitaire **sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne** à l'exception **du bassin de la Sarthe et de la Beauce centrale**. Elle est très déficitaire sur la Loire et l'Allier amonts.

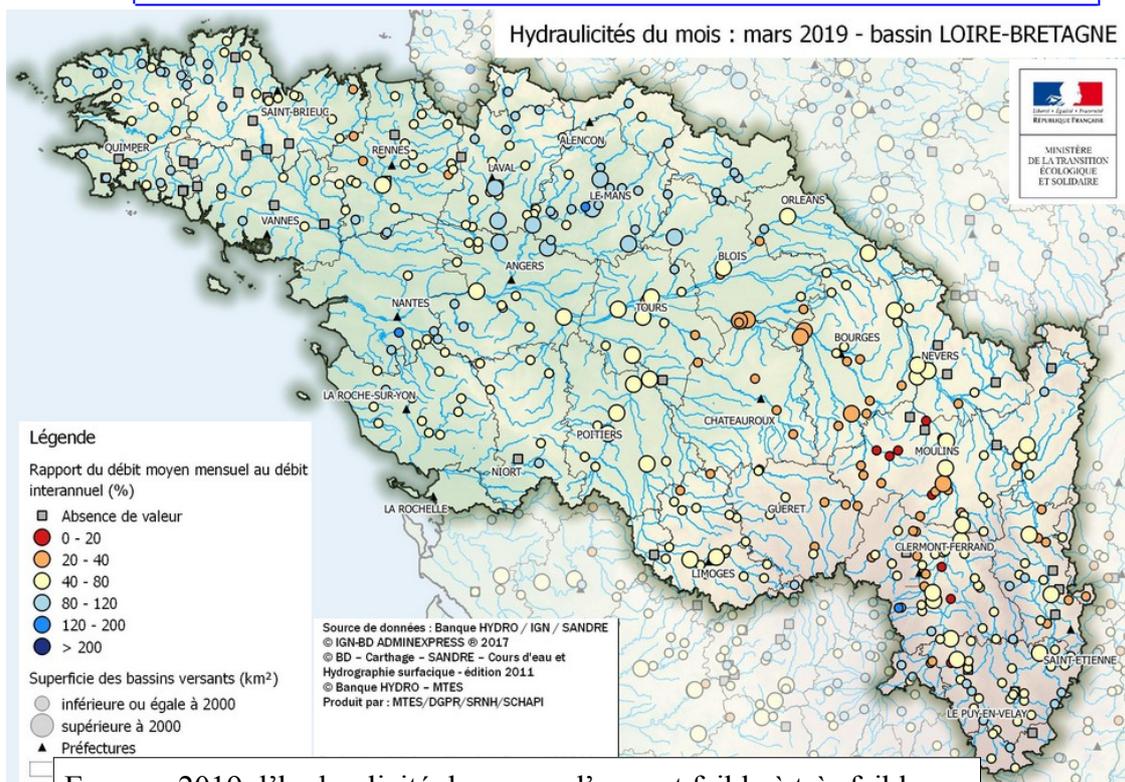
## Pluviométrie cumulée sur l'année hydrologique (de septembre 2018 à mars 2019) rapport aux normales



## Pluviométrie efficace cumulée sur l'année hydrologique (de septembre 2018 à mars 2019)

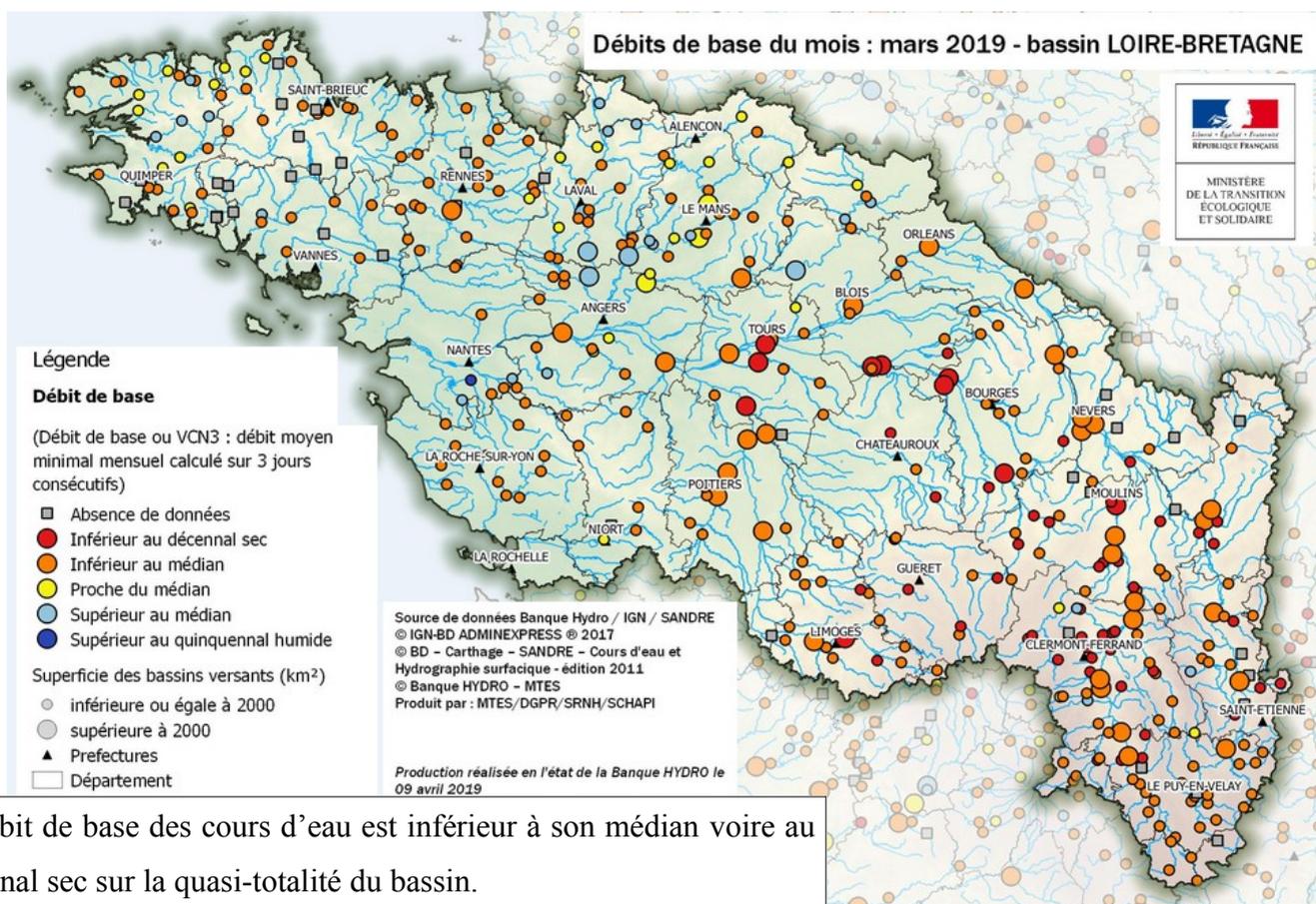


## Hydraulicité des cours d'eau – mars 2019



En mars 2019, l'hydraulicité des cours d'eau est faible à très faible.

## Débit de base des cours d'eau – mars 2019



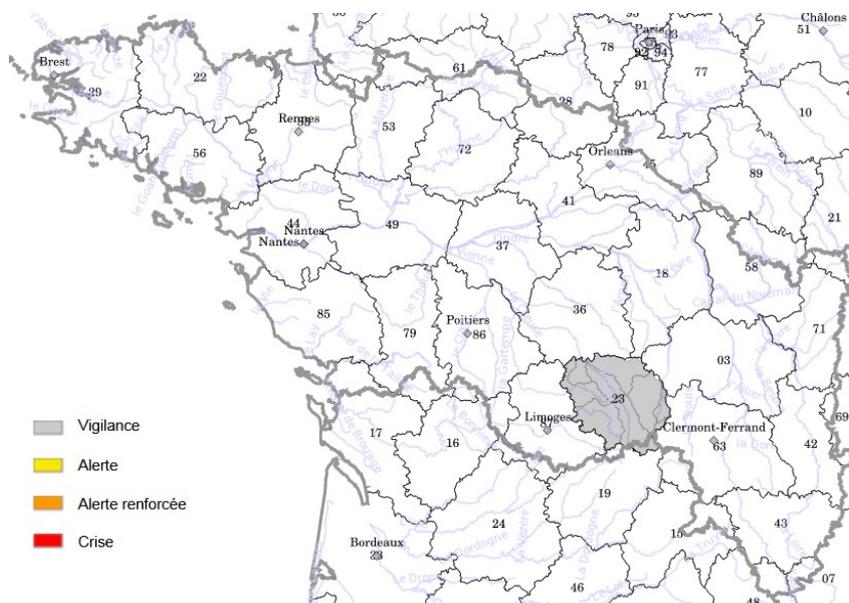
Le débit de base des cours d'eau est inférieur à son médian voire au décennal sec sur la quasi-totalité du bassin.



## PROPLUVIA

La consultation des arrêtés  
de restriction d'eau

Au 1<sup>er</sup> avril 2019, sur les 36 départements du bassin Loire-Bretagne, un premier département (la Creuse) est touché par un arrêté sécheresse Vigilance.



*Pour des analyses et des historiques plus détaillés,  
se reporter aux bulletins des DREAL des régions (ou anciennes régions) du bassin :*

[Auvergne](#)  
[Normandie](#)

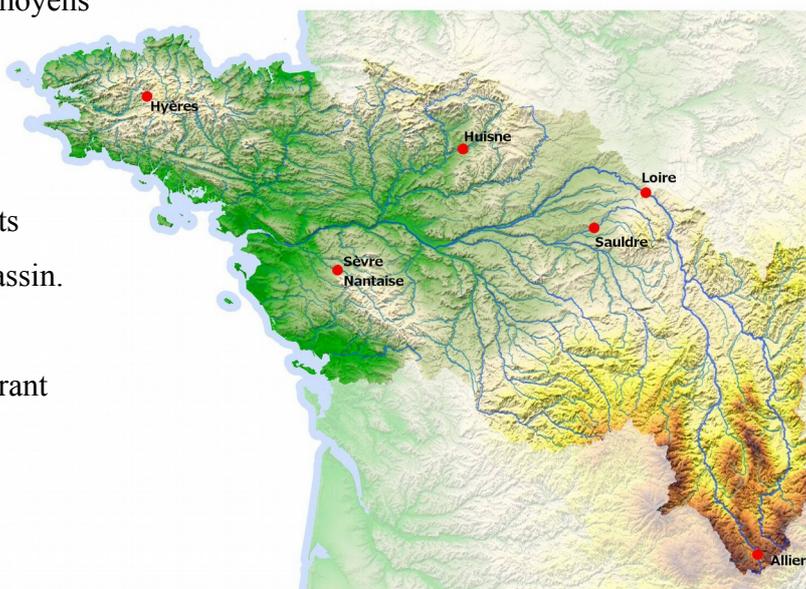
[Bourgogne-Franche-Comté](#)  
[Bretagne](#)  
[Centre-Val de Loire](#)

[Languedoc-Roussillon](#)  
[Limousin](#)  
[Pays de la Loire](#)

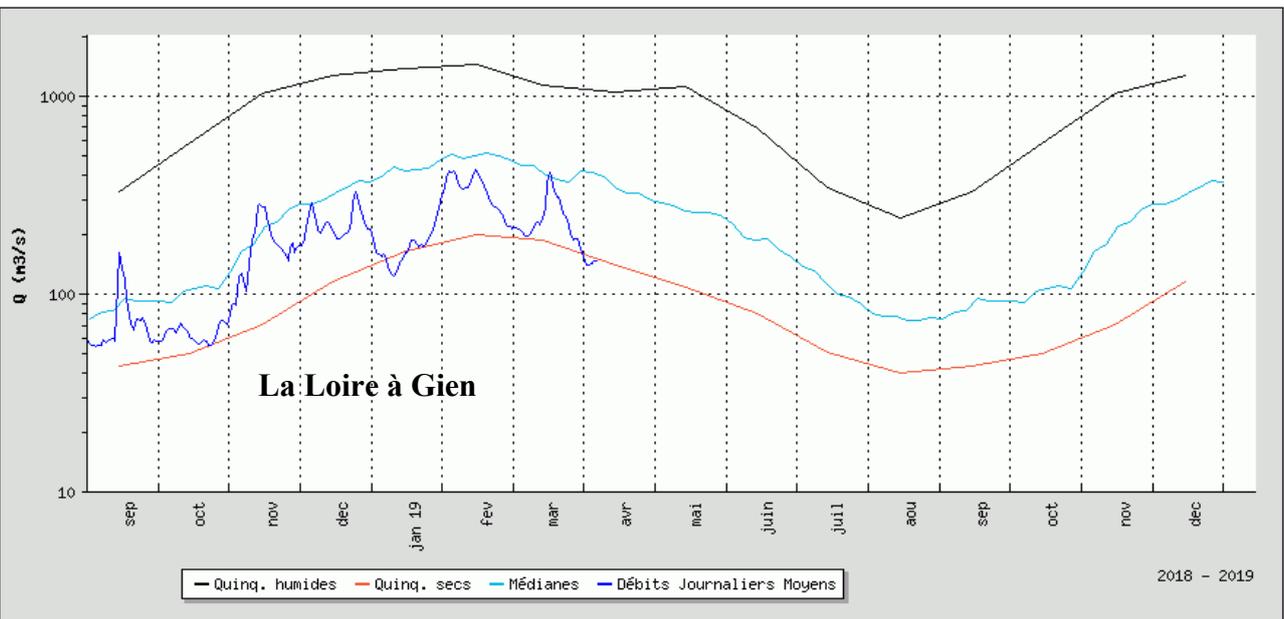
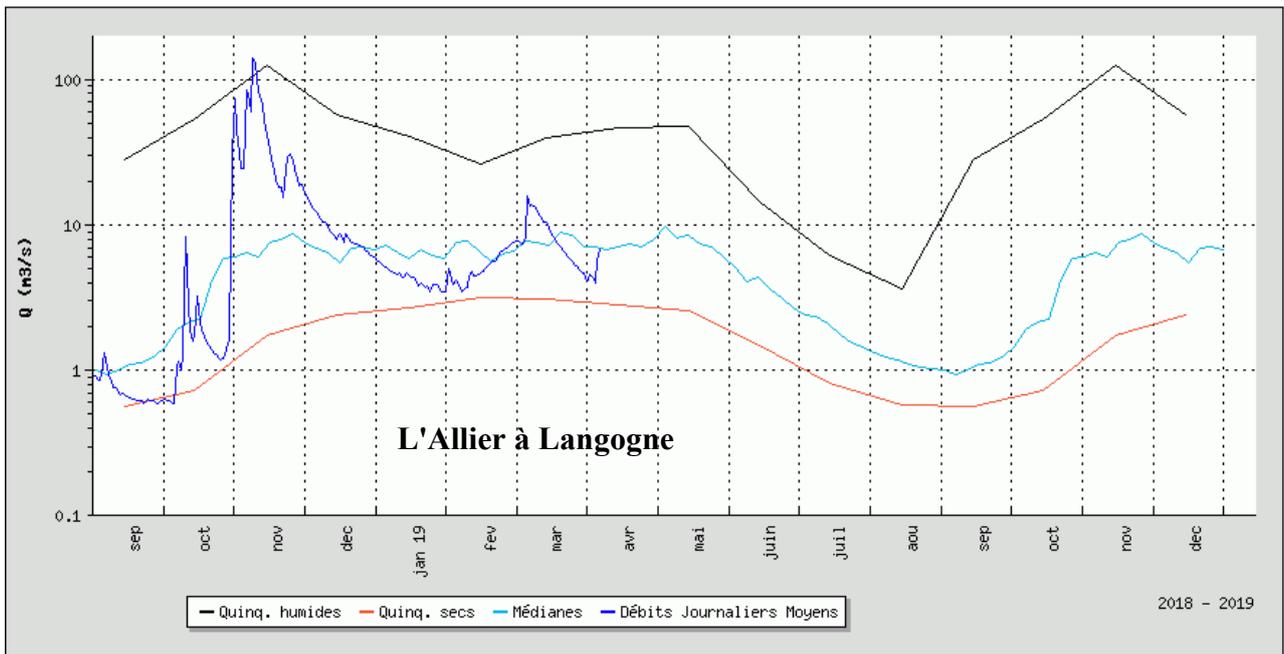
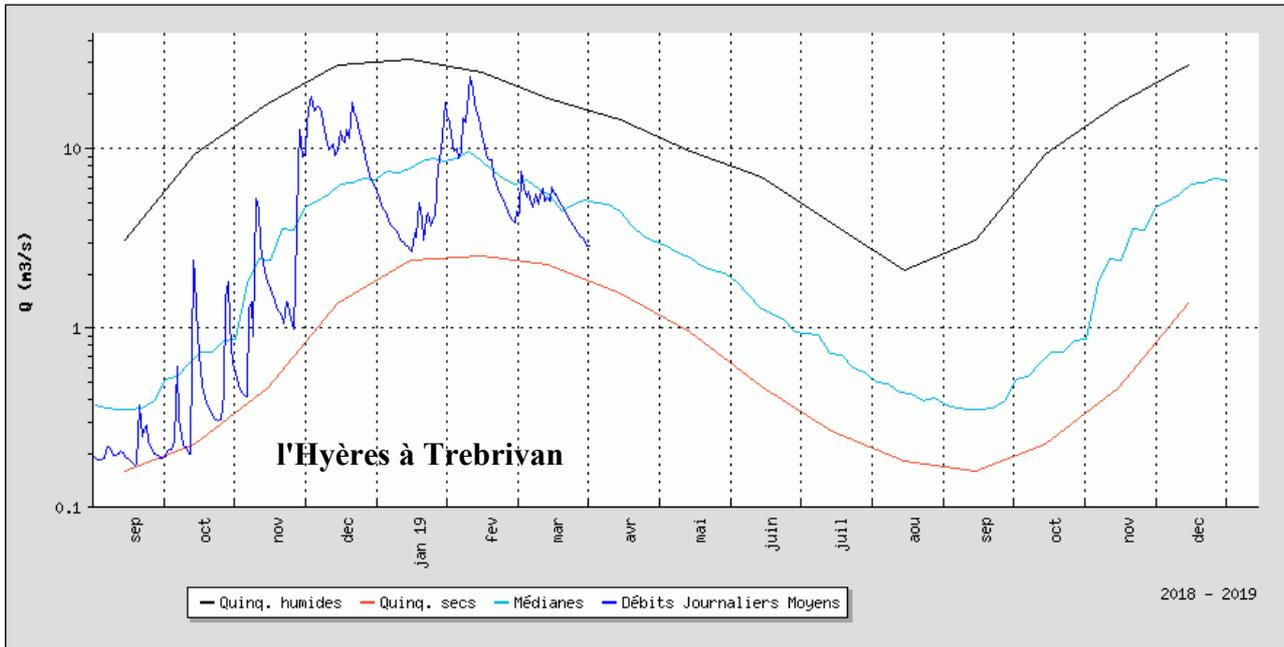
[Poitou-Charentes](#)  
[Rhône-Alpes](#)

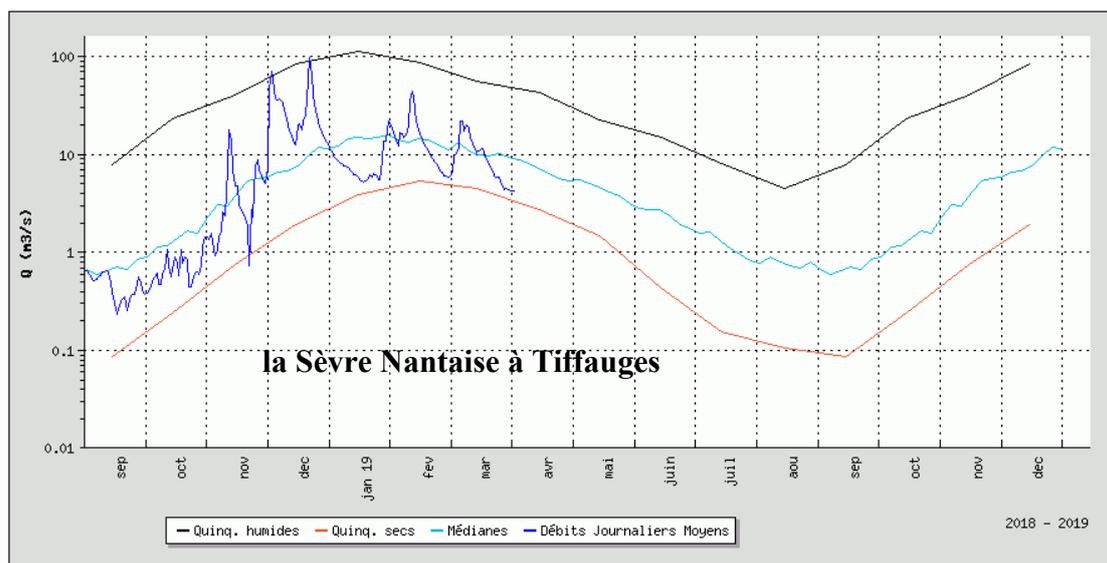
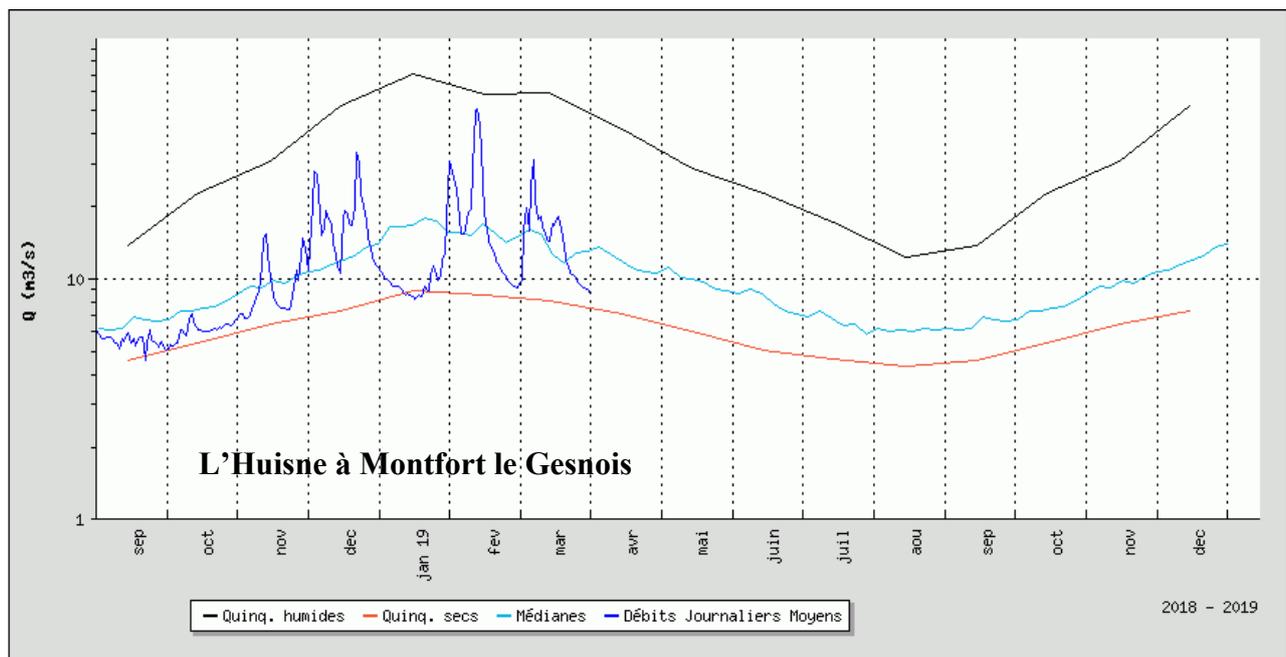
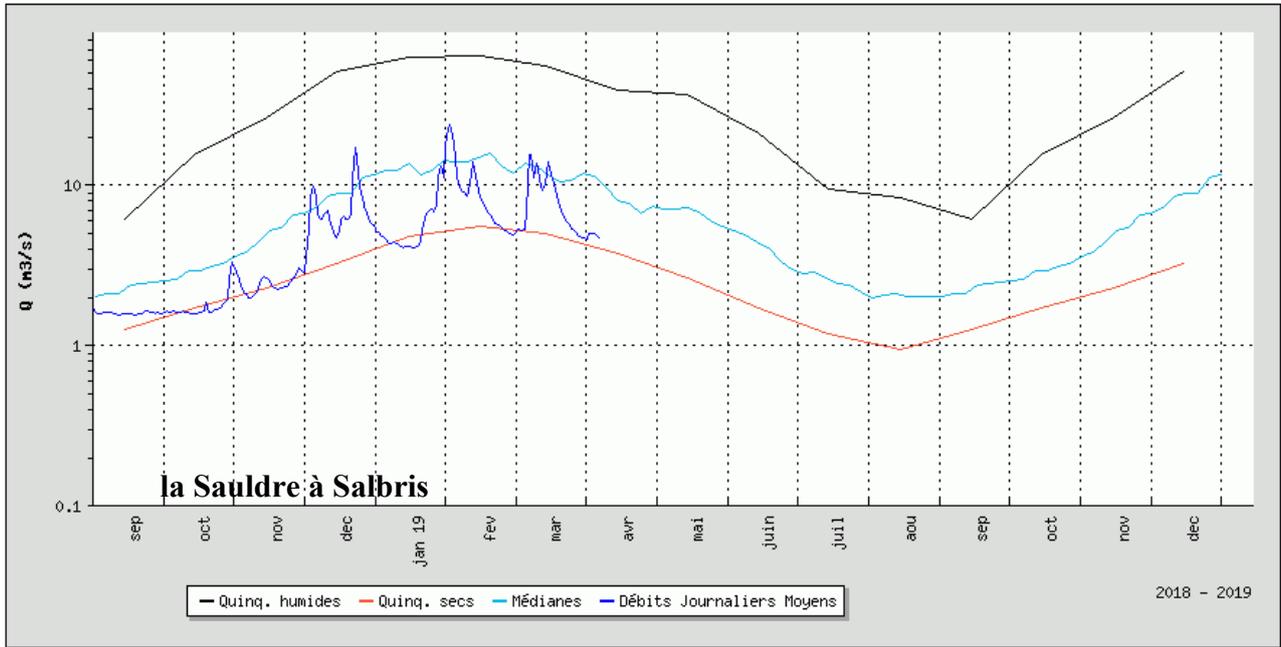
## Débits des cours d'eau

Les graphiques des pages suivantes (débits moyens journaliers comparés aux courbes de référence : valeurs médianes, et débits de référence secs et humides de fréquence quinquennale) montrent l'évolution des débits depuis septembre 2017 sur six stations du bassin. Parmi celles-ci, la station de la Loire à Gien est fortement influencée par des barrages durant l'étiage ; les cinq autres stations ne sont pas ou peu influencées.

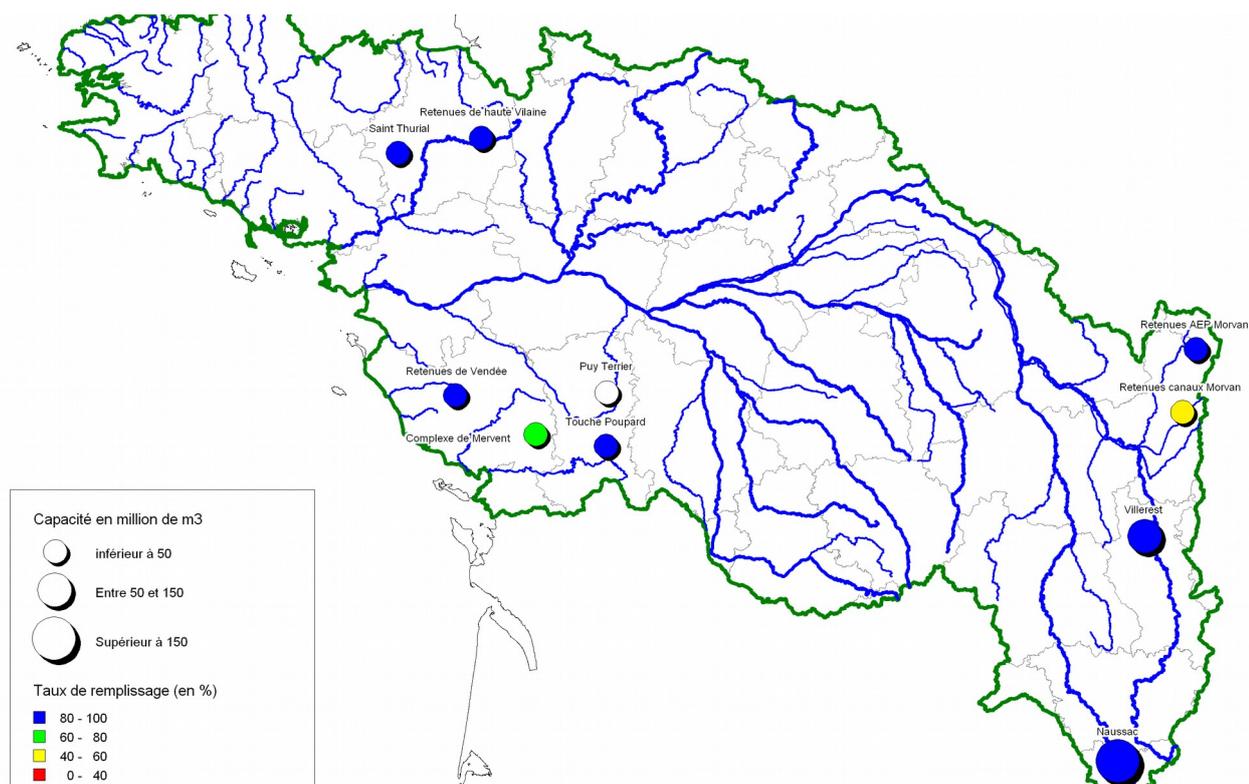


Les débits moyens journaliers aux six stations en mars 2019 sont parfois au-dessus de leur médiane en début de mois de mars mais baissent dans la seconde moitié du mois pour être compris entre la médiane et la quinquennale sèche, voire passer en-dessous comme pour la Loire à Gien. De fait, le bassin de la Loire à l'amont de sa confluence avec la Vienne présente un risque d'un étiage précoce et potentiellement sévère. Il est caractérisé par un déficit marqué et prolongé depuis le début de l'année hydrologique avec des périodes de retour des débits mensuels sur la Loire à Gien entre 5 et 10 ans sec.





## Situation des retenues (soutien d'étiage et eau potable) fin mars 2019



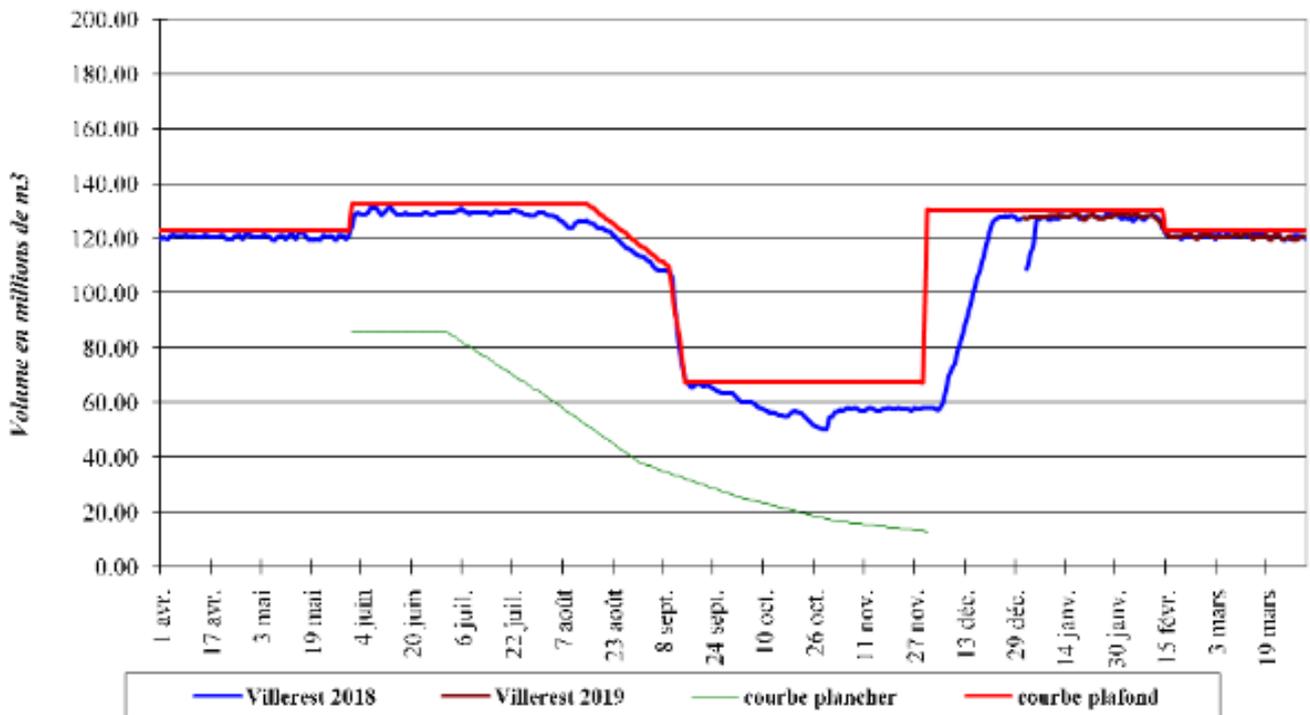
- **Loire et Allier** (voir graphiques page suivante) :

[\*situation hebdomadaire\*](#)

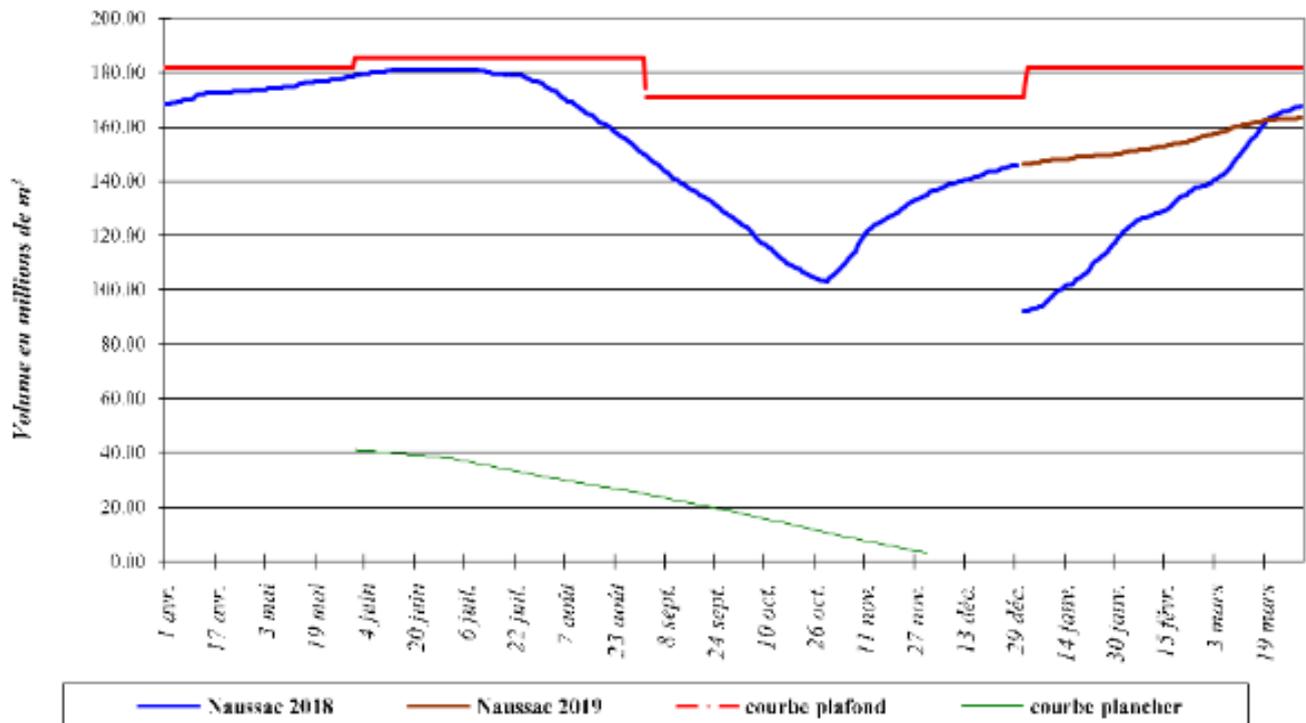
- **Villerest** : Selon le schéma d'exploitation, du 15 février au 31 mai, la retenue est gérée à la cote 314 m NGF (entre 313,5 et 314 m NGF). Du 1er janvier au 30 avril, les débits de lâchure sont définis quotidiennement par l'exploitant de l'usine hydroélectrique (EDF), avec des programmes quotidiens de production. Au 31 mars 2019, la retenue était remplie à 93 % (121 Mm<sup>3</sup>)

- **Naussac** : Du 1er au 31 mars, la cote de la retenue a augmenté de 0,71 m (soit + 6,82 Mm<sup>3</sup>) mais reste loin de la cote normale d'exploitation (944 m NGF du 1/01 au 31/05 soit 181,4 Mm<sup>3</sup>). En trois mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, la cote de la retenue a pu être remontée de 1,81 m soit 17,38 Mm<sup>3</sup>. Durant ce mois, la dérivation du Chapeauroux n'a pas été activée et aucun pompage n'a été effectué. Au 31 mars 2019, la retenue était remplie à 88 % (163 Mm<sup>3</sup>), de 4 % inférieur au niveau de l'an dernier à la même date, soit le niveau de remplissage le plus bas constaté à fin mars depuis 2013.

### Variation des volumes de Villerest



### Variation des volumes de Naussac



Les courbes "plafond" correspondent, pour Naussac à la capacité maximale autorisée en fonction des périodes à risque de crue, et pour Villerest au schéma d'exploitation conditionné par sa double fonction de soutien d'étiage et d'écrêtement de crue. Les courbes "plancher" sont des courbes "guide" pour le soutien d'étiage.

